

LAZARD FRERES GESTION S.A.S.

OBJECTIF INVESTISSEMENT MICROCAPS

Fonds Commun de Placement

RAPPORT ANNUEL
au 30 Juin 2016

OPC du groupe LAZARD

Siège social : 25, rue de Courcelles, 75008 Paris
SAS au capital de € 14 487 500,00
352 213 599 R.C.S. Paris

Classification AMF
Actions des pays de la communauté européenne
Le FCP capitalise intégralement ses sommes distribuables

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est d'obtenir, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance annualisée nette de frais, supérieure à 7% par une gestion discrétionnaire sur les petites capitalisations.

L'AMF rappelle aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance de 7% annuel, indiqué dans la rubrique "Objectif de gestion", est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds commun de placement.

Indicateur de référence

Il n'existe pas d'indicateur de référence offrant une couverture de l'univers d'investissement du FCP Objectif Investissement Micro-caps. Le gestionnaire ne cherche pas à surperformer un indice de marché.

Profil de risque

*Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers
sélectionnés par la société de gestion.
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.*

- Risque en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

- Risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaire :

La performance du FCP dépend à la fois des titres choisis par le gérant et de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale.

- Risque liés aux marchés actions :

L'investisseur est exposé sur le risque actions. En effet, la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative baissera.

Le FCP peut investir dans des actions de petites et moyennes capitalisations. Les variations de leurs cours sont les plus marquées à la hausse comme à la baisse et plus rapides que les grandes capitalisations et peuvent donc engendrer de fortes variations de la valeur liquidative. Par ailleurs le volume réduit de ces marchés peut présenter un risque de liquidité. Ce type d'investissement peut impacter la valorisation du FCP et les conditions de prix auxquelles le FCP peut être amenée à liquider des positions, notamment, en cas de rachats importants, voire à rendre impossible leur cession avec, pour conséquence, une possible baisse de la valeur liquidative du FCP.

- Risque de change :

Le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des devises étrangères hors zone euro. La valeur des actifs peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.

- Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par ce FCP d'instruments financiers à terme ou de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

- Risque de taux :

Il existe un risque d'une baisse de la valeur des instruments de taux, et donc du portefeuille, provoqué par une variation des taux d'intérêts, ce qui pourrait faire baisser la valeur liquidative du FCP.

- Risque de crédit :

En dépit de règles de gestion strictes, l'émetteur d'un titre obligataire peut être amené à faire défaut. Ainsi, cette défaillance pourra

faire baisser la valeur liquidative du FCP. Même dans le cas où aucun émetteur ne fait défaut, les variations des marges de crédit peuvent conduire la performance à être négative.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Tous souscripteurs recherchant une exposition au risque « actions de petites capitalisations ».

Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Le Fonds pourra servir de support à des PEA et à des PEA-PME.

Informations relatives aux investisseurs américains :

Le FCP n'est pas enregistré en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du Securities Act de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des Restricted Persons, telles que définies ci-après.

Les Restricted Persons correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du Securities Act de 1933, tel que modifié.

FATCA :

En application des dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») applicables à compter du 1er juillet 2014, dès lors que le FCP investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les capitaux et revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

Le FCP, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire à privilégier un investissement prudent.

Durée de placement recommandée : 5 ans minimum

Commissaire aux comptes, gestionnaire

Commissaire aux comptes

MAZARS

Exaltis - 61, rue Henri Regnault
92075 Paris la Défense Cedex

Gestionnaire

LAZARD FRERES GESTION S.A.S.

25, rue de Courcelles
75008 PARIS

ETABLISSEMENT CHARGE de RECUEILLIR les SOUSCRIPTIONS et les RACHATS

Les souscriptions et les demandes de rachat sont effectuées chez Lazard Frères Gestion S.A.S. sur la base
- de la prochaine valeur liquidative pour les souscriptions et les rachats (règlement date V.L.+3 ouvré)
pour les ordres passés avant 12 H 00

DÉPOSITAIRE

LAZARD FRERES BANQUE. 121, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

RAPPORT ANNUEL 2016

EVOLUTION ET PERFORMANCE

Au cours de cet exercice, l'actif net du Fonds a connu l'évolution suivante :

de € 118 640 534,86 le 30 juin 2015, il est passé à € 129 134 326,19 le 30 juin 2016.

Le nombre de parts en circulation au 30 juin 2016 est de 907 268,950.

Le nombre de parts souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 182 146,37 parts, ce qui représente un montant de € 26 077 911,24.

Sur la même période, 122 518,420 parts ont été présentées au rachat, pour un montant de € 17 396 987,67.

La valeur liquidative de € 139,96 le 30 juin 2015, est passée à € 142,33 le 30 juin 2016, ce qui correspond à une évolution de 1,69 %.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

Information relative au mouvement du portefeuille sur la période :

Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Achat	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	15 646 042,18
Achat	USU834501038	Somero Enterprises Inc. Regs	3 705 176,83
Achat	DE000A1X3YY0	Bastei Luebbe Ag	2 793 426,18
Achat	US74772E1001	Quarto Group Inc.	2 480 699,25
Achat	GB00BM4NR742	Flowtech Fluidpower Plc	2 422 607,39

Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Vente	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	18 591 884,49
Vente	BE0003827442	Zetes Industries	2 078 999,31
Vente	DE0005104400	Atoss Software	2 050 438,41
Vente	GB0004762810	Johnson Service Group	2 030 942,97
Vente	IT0004027279	Bolzoni	1 707 100,00

Information relative au risque global :

La méthode de calcul utilisée par l'OPC est celle du calcul de l'engagement.

Information relative aux acquisitions et cessions temporaires de titres :

Dans le cadre de la gestion quotidienne de la trésorerie, le gestionnaire pourra avoir recours à des opérations de repo. Ces pensions livrées se font exclusivement avec Lazard Frères Banque et sur une durée d'une journée, éventuellement renouvelable.

Les titres reçus en garantie par l'OPC afin de réduire le risque de contrepartie seront, les cas échéants, détaillés dans la rubrique « 3.9 Autres opérations » des compléments d'information.

Les revenus sur ces opérations sont mentionnés dans le compte de résultat, dans la rubrique « Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ».

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Interprétés avec un peu de recul, les indicateurs standards montrent que les résultats macroéconomiques de l'année écoulée ne sont pas aussi mauvais que le discours ambiant le laisse parfois penser. La croissance mondiale, quoiqu'en deçà de ce que l'on pourrait attendre, est comparable à sa moyenne historique d'avant la crise, et le chômage poursuit sa décrue. Cela offre un contraste particulièrement saisissant avec le bas niveau des taux d'intérêt, lesquels ont encore diminué au cours de la période sous revue, laissant entendre que les acteurs du marché envisagent l'avenir avec une certaine appréhension. Les perceptions des conditions économiques ont été influencées par la baisse du prix des matières premières, les vives fluctuations des taux de change et une croissance mondiale inférieure aux attentes, car la rotation prévue de la croissance des pays émergents vers les pays avancés ne s'est pas matérialisée. L'activité dans ces derniers ne s'est pas suffisamment accélérée pour compenser la faiblesse des économies émergentes exportatrices de matières premières. De manière générale, l'inflation est demeurée modeste, sauf dans certaines économies émergentes – surtout en Amérique latine –, qui ont connu une vive dépréciation de leur monnaie. Globalement, les politiques monétaires sont restées très accommodantes. La Réserve Fédérale (Fed) a remonté ses taux en décembre 2015, mais elle a ensuite laissé entendre qu'elle allait opérer un resserrement plus progressif que prévu initialement. À la recherche d'outils supplémentaires pour atteindre leurs objectifs d'inflation, les banques centrales ont exploré de nouvelles mesures de relance : un programme d'achat d'actifs d'obligations publiques et d'entreprises pour la Banque centrale européenne (BCE), un passage à des taux directeurs négatifs pour la Banque du Japon (BoJ). La Banque populaire de Chine (PBOC) a assoupli sa politique monétaire à plusieurs reprises, de la même façon que la plupart des banques centrales des autres pays d'Asie émergente. Sur cette toile de fond, les marchés financiers ont alterné des phases de calme et de turbulences.

Croissance du PIB en volume (%)	2014	2015 (e)	2016 (e)	2017 (e)
Monde	3,4	3,1	3,2	3,5
Pays avancés	1,8	1,9	1,9	2,0
Pays émergents	4,6	4,0	4,1	4,6
Zone euro	0,9	1,6	1,5	1,6
Etats-Unis	2,4	2,4	2,4	2,5
Japon	0,0	0,5	0,5	-0,1
Chine	7,3	6,9	6,5	6,2
Inde	7,2	7,3	7,5	7,5
Brésil	0,1	-3,8	-3,8	0,0
Russie	0,7	-3,7	-1,8	0,8

Perspectives économiques du FMI mises à jour en avril 2016

En juin 2016, les indices actions de référence ont généralement marqué un recul en glissement annuel : l'Eurostoxx en euros a cédé 13,7%, le Topix en yen 23,6% et l'indice MSCI des pays émergents en dollars 14,2%. Le S&P 500 en dollars a augmenté de 1,7%. Le premier épisode de turbulence a débuté au troisième trimestre 2015 avec la baisse brutale des marchés actions en Chine et la modification par les autorités chinoises du mécanisme de change. Ces deux événements ont ébranlé la confiance dans la capacité de la Chine à réussir son « atterrissage en douceur ». En août et début septembre, les inquiétudes concernant la Chine se sont vite étendues à d'autres économies ainsi qu'aux prix des actifs. Les marchés se sont stabilisés en octobre 2015, dans l'anticipation de l'annonce de nouvelles mesures de soutien par la BCE. Mais ils sont repartis à la baisse en décembre, après que le nouveau paquet de mesures annoncé par Mario Draghi a déçu des attentes très élevées.

L'année 2016 s'est ouverte sur un deuxième épisode de turbulences. Entre le début de l'année et mi-février, les craintes se sont portées sur la Chine, le nouveau repli des cours du pétrole, la croissance américaine et l'exposition des banques au secteur de l'énergie, alors que leurs bénéficiaires, surtout en Europe, ont commencé à subir des pressions croissantes quand les taux directeurs, déjà négatifs, ont été encore abaissés. L'arrivée de meilleures statistiques économiques, la remontée du pétrole et des banques centrales très accommodantes ont ensuite permis un rebond des marchés. Après une période relativement calme jusqu'en juin 2016, les indices actions ont été ballottés par les sondages liés au référendum du 23 juin sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union Européenne. La victoire du vote en faveur du « Brexit » a déclenché un troisième épisode de turbulences car les investisseurs anticipaient un maintien, donné favori par les bookmakers à l'approche du scrutin.

Les rendements à long terme des obligations d'Etat des pays sans risque ont continué de baisser au cours de l'année écoulée et le volume d'obligations souveraines se négociant à des rendements négatifs a atteint de nouveaux records dans le monde. Les taux longs négatifs enregistrés en Allemagne et au Japon sont sans précédent. Dans une large mesure, les taux d'intérêt ont évolué au gré des inquiétudes sur la croissance mondiale et des anticipations de la politique monétaire de la Fed et de la BCE. Sur douze mois, le taux à 10 ans de l'Etat allemand est passé de 0,76% à -0,13% et le taux à 10 ans de l'Etat américain de 2,35% à 1,47%.

Les marges de crédit des pays périphériques par rapport à l'Allemagne se sont fortement resserrées en Grèce (-624 points de base) et se sont réduites en Italie (-18 points de base) et en Espagne (-24 points de base). Elles se sont écartées au Portugal (+90 points de base). D'après les indices Merrill Lynch, les marges de crédit des obligations privées de bonne qualité par rapport aux obligations d'Etat, ajustées en fonction des clauses optionnelles, se sont élargies de 10 points de base et celles des obligations à haut rendement de 42 points de base, à respectivement 122 et 482 points de base.

L'euro a été à peu près stable face au dollar en glissement annuel (-0,4%). En revanche, il s'est fortement déprécié face au yen (-16,1%). Ce dernier mouvement s'est fait progressivement jusqu'au mois de juin. Il s'est accéléré après le référendum britannique en raison du statut de valeur refuge de la devise nipponne.

Les prix du pétrole ont baissé rapidement durant l'été 2015 du fait de la résistance de l'offre aux Etats-Unis et dans les pays de l'OPEP. La perspective d'une hausse de la production en Iran a aussi joué. Ils ont atteint un point bas mi-janvier 2016 et se sont redressés avec les espoirs d'un accord entre les grands producteurs de pétrole et les ruptures d'approvisionnement sur plusieurs marchés. Sur un an, le prix du baril de Brent est en baisse de 21,9%, passant de 61 dollars à 48 dollars.

Zone euro

La reprise économique dans la zone euro s'est affermie, à la faveur de la demande domestique. La croissance est passée d'un rythme de +1,3% en rythme annualisé au T3 2015 à +2,2% au T1 2016 (+1,7% sur un an). L'indice PMI composite pour l'ensemble de la zone euro a été remarquablement stable jusqu'au mois de décembre 2015. Il s'est replié sur les deux premiers mois de 2016 avant de se stabiliser de nouveau pour atteindre 53,1 en juin 2016, contre 54,2 en juin 2015.

En Allemagne, après une croissance stable à +1,1% en rythme annualisé au T3 2015 et au T4 2015, l'activité a nettement accéléré, portée par la demande intérieure. Le PIB a progressé au rythme de +2,7% au T1 2016 (+1,6% sur un an). Les indices PMI sont demeurés relativement stables sur un niveau cohérent avec une croissance proche de +2,0%. En juin 2016, l'indice PMI composite s'est établi à 54,4 contre 53,7 en juin 2015. Le taux de chômage est resté bas, se situant à 4,2% en mai 2016, un des niveaux les plus faibles en Europe.

En France, la croissance a progressivement accéléré au T3 2015 et au T4 2015 avant de bondir à +2,6% en rythme annualisé au T1 2016 (+1,3% sur un an). Cette impulsion a été renforcée par des facteurs temporaires, tels que le rebond des dépenses pour le chauffage, de celles de services qui

avaient été affectées par les conséquences des attentats du 13 novembre, ou la préparation de l'Euro 2016 de football. Les indices PMI sont restés sur des niveaux faibles et proches de 50. En juin 2016, l'indice PMI composite s'est établi à 49,6 contre 54,1 en juin 2015. Le taux de chômage est demeuré élevé mais a diminué pour s'établir à 9,9% en mai 2016, contre 10,5% en juin 2015.

Dans les pays périphériques, l'Italie est restée à la traîne, avec une croissance de +0,8% en rythme annualisé au T3 2015 et de +0,7% au T4 2016. Elle s'est légèrement accélérée au T1 2016 pour atteindre +1,0% (+1,0% sur un an). En Espagne, la dynamique de rattrapage s'est à peine essoufflée, la croissance ralentissant de +3,3% en rythme annualisé au T3 2015 et au T4 2015 à +3,2% au T1 2016 (+3,4% sur un an). L'activité est restée soutenue par une vive demande intérieure. Les élections régionales en Catalogne se sont soldées par une victoire des partis indépendantistes tandis que les élections parlementaires du 26 juin, comme les précédentes du 20 décembre 2015, n'ont pas permis de dégager une majorité de gouvernement. L'amélioration du score du Parti Populaire le met en position plus favorable pour gouverner. Dans ces deux économies, le taux de chômage est resté élevé mais il a diminué. En Grèce, après la fermeture des banques pendant trois semaines et la mise en place de contrôles de capitaux, un troisième plan d'aide a finalement été entériné.

Dans la zone euro, l'inflation est restée faible, toujours pénalisée par le recul des prix de l'énergie. Elle est passée de +0,2% en juin 2015 à +0,1% en juin 2016 et de +0,8% à +0,9% hors énergie et alimentation.

Dans ce contexte, à l'issue de sa réunion de décembre, la BCE a décidé d'étendre son programme d'achats d'actifs aux obligations émises par les administrations régionales et locales, d'allonger la durée de ce programme d'au moins six mois, jusqu'à fin mars 2017, et d'abaisser le taux d'intérêt de la facilité de dépôt de 10 points de base, à -0,30 %. A l'issue de la réunion de mars, le taux de refinancement et le taux de la facilité marginale de prêt ont été réduits de 5 points de base, à respectivement 0,00% et 0,25%, et le taux de dépôt de 10 points de base, à -0,40%. Par ailleurs, la BCE a augmenté ses achats mensuels de 20 milliards d'euros, à 80 milliards d'euros, et a ajouté à la liste des actifs éligibles les obligations d'entreprises non-financières bien notées et annoncé une nouvelle série de quatre opérations de refinancement à plus long terme ciblées.

POLITIQUE DE GESTION

La valeur liquidative d'Objectif Investissement Microcaps a enregistré une progression de 1,69% au cours de l'exercice arrêté au 30 juin 2016. A titre indicatif, cette performance est à comparer à un recul de 10,94% pour l'indice Stoxx Europe 600. La volatilité ressort à 11,5% sur un an et 9,9% sur trois ans, calculée sur une base hebdomadaire. La proportion moyenne d'investissement en titres sur l'exercice est de 98,1%.

Les secteurs les plus représentés au sein du portefeuille restent l'industrie et la technologie. L'exposition aux devises ex Euro (GBP et SEK) est proche de 20%. Au 30 juin 2016, les principales positions sont les suivantes : Ausy (France), Doro (Suède), Aubay (France), Cembre (Italie), Jensen-Group (Belgique), Voyageurs du Monde (France), Precia (France), Somero Enterprises (Etats-Unis), Solucom (France) et Fontaine Pajot (France).

Au cours de la période, le marché s'est montré discriminant, les titres connaissant les plus fortes croissances de résultats ayant enregistré les meilleures progressions, à l'image de Octo Technology (+124%), Doro (+59%), Ausy (+57%, également porté par l'annonce d'une OPA du groupe hollandais de travail temporaire Randstad en juin 2016), Atoss Software (+47%) et Aubay (+47%). A l'inverse, le marché a sanctionné les titres dont les résultats ont connu un recul sur l'exercice : Gaussin (-65%), Stanley Gibbons (-64% jusqu'à la vente du titre), Northbridge Industrial Services (-63%), Gefran (-51%) et Heurtey Petrochem (-43%, pénalisé par son exposition aux secteurs pétrolier et gazier) ont ainsi contribué négativement à la performance.

Dans un contexte de marché caractérisé par une volatilité élevée, nous avons procédé à de nombreux arbitrages. Plusieurs titres du portefeuille ont été cédés après avoir été visés par des offres publiques au cours de l'exercice, à l'image d'AGA Rangemaster, Bolzoni ou encore Demos. La plupart des autres mouvements au sein du portefeuille ont été dictés par des considérations de valorisation. Afin de préserver le potentiel d'appréciation du portefeuille, nous avons ainsi soldé au cours de l'exercice nos positions en Bglobal (qui a procédé à la vente de la totalité de ses actifs), Esperite, Stanley Gibbons et Zetes Industries. Nous avons par ailleurs constitué sept nouvelles positions : Bastei Luebbe (Allemagne), Catering International Services (France), Flowtech Fluidpower (Royaume-Uni), Herige (France), Installux (France), Quarto Group (Etats-Unis) et Somero Enterprises (Etats-Unis).

Les sociétés que nous sélectionnons ont toutes des modèles très spécifiques, avec des dynamiques de croissance qui leur sont propres et qui réduisent leur sensibilité à la conjoncture économique et aux cycles. Cette croissance, qui n'est bien évidemment pas totalement déconnectée de celle du PIB, résulte dans de nombreux cas de leviers qui n'y sont pas directement liés. Ainsi, les entreprises qui composent les investissements d'Objectif Investissement Microcaps ont dans leur ensemble publié de très bons résultats sur la période, démontrant ainsi leur capacité à générer une croissance et une rentabilité élevées quel que soit l'état de la conjoncture.

Les entreprises investies par Objectif Investissement Microcaps font aujourd'hui apparaître des niveaux de rentabilité très élevés, des bilans et des perspectives de croissance solides. Ces mêmes entreprises nous semblent receler un potentiel d'appréciation très significatif, compte tenu de la solidité de leur croissance bénéficiaire et de leur niveau d'évaluation.

FRAIS DE NEGOCIATION

Les frais de négociation sont perçus par LAZARD FRERES BANQUE. Ils ne sont pas soumis à une clé de répartition.

Ces frais sont perçus dans le cadre de la société en participation, qui assure entre LAZARD FRERES BANQUE et, LAZARD FRERES GESTION S.A.S. la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative et comptable, à la conservation des valeurs et à l'exécution des mouvements sur ces valeurs.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont il assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'il a établi concernant sa politique d'exercice du droit de vote. Ce document est mis à disposition des porteurs de parts sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le "Comité Broker" de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Le portefeuille n'a pas enregistré d'opérations de pension au titre de l'exercice écoulé.

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS OU GERES PAR UNE ENTITE DU GROUPE LAZARD

L'information relative à ces instruments figure dans les comptes annuels du FCP.

INFORMATION CRITERES ESG

La prise en considération de critères extra-financiers est au cœur de notre philosophie d'investissement actions ISR (Investissement Socialement Responsable). La philosophie même de notre gestion ISR repose sur une conviction forte : la performance économique de l'entreprise n'est durable que s'il y a prise en compte de certains facteurs extra-financiers. La valorisation du "capital humain" et la prévention de l'ensemble des risques environnementaux sont une assurance de la pérennité de la performance économique.

La qualité de la gouvernance d'entreprise est analysée pour toutes les sociétés dont les actions sont détenues par des OPC gérés par Lazard Frères Gestion, même s'il ne s'agit pas de portefeuilles développant spécifiquement une gestion ISR. Dans ce cadre, le Fond Commun de Placement OBJECTIF INVESTISSEMENT MICROCAPS géré par Lazard Frères Gestion prend en compte les critères de qualité de gouvernance, sans que ceux-ci ne soient nécessairement associés simultanément à des critères sociaux ou environnementaux.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet :

www.lazardfreresgestion.fr.

CHANGEMENT INTERVENU AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

Néant

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP OBJECTIF INVESTISSEMENT MICROCAPS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

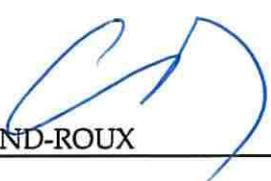
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 27 septembre 2016

Le commissaire aux comptes

Mazars :



Gilles DUNAND-ROUX

bilan au 30 juin 2016 en euros

ACTIF	EXERCICE au 30/06/16 €uros	EXERCICE au 30/06/15 €uros
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DEPOTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	128 246 635,28	119 029 055,71
➤ ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	128 246 635,28	115 903 467,39
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	128 246 635,28	115 903 467,39
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ TITRES DE CREANCES	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
▪ Titres de créances négociables	0,00	0,00
▪ Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF	0,00	3 125 588,32
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	3 125 588,32
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de tritransactions cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de tritransactions non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
➤ OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
➤ AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
CREANCES	86 520,05	84 928,32
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	86 520,05	84 928,32
COMPTES FINANCIERS	843 014,33	312 882,61
Liquidités	843 014,33	312 882,61
TOTAL DE L'ACTIF	129 176 169,66	119 426 866,64

PASSIF	EXERCICE au 30/06/16 Euros	EXERCICE au 30/06/15 Euros
CAPITAUX PROPRES		
➤ Capital	122 490 579,22	111 238 817,80
➤ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
➤ Report à nouveau (a)	0,00	0,00
➤ Plus et moins-values nettes de l'exercice (ab)	5 975 162,14	6 077 593,72
➤ Résultat de l'exercice (ab)	668 584,83	1 324 123,34
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (= Montant représentatif de l'actif net)	129 134 326,19	118 640 534,86
INSTRUMENTS FINANCIERS		
	0,00	0,00
➤ <i>OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
➤ <i>OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ <i>CONTRATS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES		
	41 843,47	615 736,73
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	41 843,47	615 736,73
COMPTES FINANCIERS		
	0,00	170 595,05
Concours bancaires courant	0,00	170 595,05
Emprunt	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	129 176 169,66	119 426 866,64

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

hors bilan au 30 juin 2016 en euros

	EXERCICE	EXERCICE
	au 30/06/16	au 30/06/15
	€uros	€uros
OPERATIONS DE COUVERTURE		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		
AUTRES OPERATIONS		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		

compte de résultat au 30 juin 2016 en euros

	EXERCICE au 30/06/16 €uros	EXERCICE au 30/06/15 €uros
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES¹	2 676 950,05	3 595 485,04
▪ Produits sur dépôts et comptes financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur actions et valeurs assimilées	2 676 950,05	3 595 485,04
▪ Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
▪ Produits sur titres de créances	0,00	0,00
▪ Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL I	2 676 950,05	3 595 485,04
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	428,76	1 284,60
▪ Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur dettes financières	428,76	1 284,60
▪ Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL II	428,76	1 284,60
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)	2 676 521,29	3 594 200,44
▪ Autres produits (III)	0,00	0,00
▪ Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 926 248,82	2 252 178,91
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-17-1)(I - II + III - IV)	750 272,47	1 342 021,53
▪ Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-81 687,64	-17 898,19
▪ Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I-II+III-IV+/-V-VI)	668 584,83	1 324 123,34

¹ Selon l'affectation fiscale des revenus reçus des OPC

annexe aux comptes

I. REGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

1 – Règles d'évaluation des Actifs

➤ **Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.**

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source Banque Centrale Européenne).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, sauf lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés), auquel cas, la valeur liquidative est datée du dernier jour de cette période (ex. le jour d'évaluation est un vendredi, la valeur liquidative est datée du dimanche).* »

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Type Titres de créance négociables :

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché. En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Taux de référence	
TCN en Euro	TCN en devises
EURIBOR SWAPS OIS et BTF - 3 – 6 – 9 – 12 mois BTAN - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**
 Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

▪ **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
 Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

▪ **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

▪ **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.1. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers du FCP sont négociés sur des marchés réglementés.

1.2. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du FCP).

2 – Méthode de comptabilisation

▪ **Des revenus des valeurs à revenu fixe**

- La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des « intérêts encaissés ».

▪ Des frais de gestion

- Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.
- Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour)

$$\begin{array}{r} \text{Actif brut} \\ \times \quad \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ \times \quad \frac{\text{nb jours jusqu'à prochaine VL}}{365} \end{array}$$

- Ce montant est alors enregistré au compte de résultat du FCP et versé intégralement à la société de gestion.
- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, sauf lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés), auquel cas, la valeur liquidative est datée du dernier jour de cette période (ex. le jour d'évaluation est un vendredi, la valeur liquidative est datée du dimanche).* »
- La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement du FCP et notamment :
 - . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
 - . des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Le taux maximum des frais de gestion est de 1.50 %, sur la base définie dans le prospectus.

▪ Des frais de gestion variables

Commission de surperformance : 20% au-delà d'une performance de 7% annualisée*

*Principe :

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du Fonds à celle de l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant exactement une performance égale à 7% annualisée enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

- Si, sur la période de référence (qui s'étend du 1er juillet au 30 juin de chaque exercice sauf pour la 1ère année pour laquelle la période de référence s'étendra de la date de création jusqu'au 30 juin 2012), la performance du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion représentera 20% de la différence entre la performance du FCP et la performance du fonds de référence.

- Si, sur la période de référence, la performance du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

- Si, en cours de période de référence, la performance du FCP, depuis le début de la période de référence est supérieure à la performance du fonds de référence calculée sur la même période, cette sur performance sera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. Cette part variable ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence, la performance du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence. Ces frais (partie fixe et éventuellement partie variable) seront directement imputés au compte de résultat du FCP. Les rachats

survenus durant la période d'existence du FCP donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable.

Des frais de transaction

La méthode retenue est celle des frais exclus.

▪ **Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée**

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 617.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

3 – Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'euro.

4 – Affectation des revenus

FCP de Capitalisation

Résultat net : Capitalisation.

Plus-values nettes : Capitalisation.

II - Evolution de l'actif net

		EXERCICE au 30/06/16 €uros	EXERCICE au 30/06/15 €uros
Actif net en début d'exercice		118 640 534,86	115 146 016,93
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	+	26 077 911,24	19 493 337,47
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-	-17 396 987,67	-25 683 403,05
Plus - values réalisées sur dépôts et instruments financiers	+	8 731 708,98	6 943 638,56
Moins - values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-2 920 677,18	-745 664,11
Plus - values réalisées sur instruments financiers à terme	+	0,00	0,00
Moins - values réalisées sur instruments financiers à terme	-	0,00	0,00
Frais de Transaction	-	-181 255,72	-96 961,39
Différences de change	+/-	46 012,79	6 330,94
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	+/-	-4 613 193,58	2 235 217,98
▪ Différence d'estimation exercice N		12 131 589,32	16 744 782,90
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		16 744 782,90	14 509 564,92
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	+/-	0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N		0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	750 272,47	1 342 021,53
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	0,00	0,00
Autres éléments *	+/-	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice		129 134 326,19	118 640 534,86

* Arrondis décimalisation

III - Compléments d'information

3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Obligations et valeurs assimilées par nature d'instrument

➤ obligations indexées	Néant
➤ obligations convertibles et échangeables	Néant
➤ titres participatifs	Néant
➤ autres	Néant

Titres de créances par nature d'instrument

➤ bons du trésor	Néant
➤ bons à moyen terme négociable	Néant
➤ billets de trésorerie	Néant
➤ certificats de dépôt	Néant
➤ autres	Néant

Opérations de cession sur instruments financiers par nature d'instrument

➤ titres de créances négociables	Néant
➤ actions	Néant
➤ obligations	Néant

Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché

➤ taux	Néant
➤ actions	Néant
➤ devises	Néant

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				843 014,33 (*)
Passif				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

*Liquidités non rémunérées

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	0-3 mois	3 mois-1an	1 an-3 ans	3 ans-5 ans
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Opérations temporaires sur titres financiers				
Comptes financiers	843 014,33			
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers				
Comptes financiers				
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	GBP	SEK
Dépôts		
Actions et valeurs assimilées	20 677 181,25	7 810 256,19
Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
OPC		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Créances	47 090,14	
Comptes financiers	46 571,81	163 668,14
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Dettes		
Comptes financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Autres opérations		

3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

Autres créances

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Coupons à recevoir	62 962,79 €
➤ Vente à règlement différée	Néant
➤ Autres	23 557,26 €

Autres dettes

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Achat à règlement différé	Néant
➤ Frais de gestion à régler	41 843,47 €
➤ Autres	Néant

3.6 Capitaux propres

Nombre et valeur des titres :

- émis pendant l'exercice (y compris la commission de souscription restant acquise à l'OPC)

Quantité : 182 146,37 parts Montant : € 26 077 911,24

- rachetés pendant l'exercice (sous déduction de la commission de rachat restant acquise à l'OPC)

Quantité : 122 518,42 parts Montant : € 17 396 987,67

Commissions de souscription et/ou rachat :

- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat perçues
€ 176 886,91
- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat rétrocédées à des tiers
€ 47 757,91
- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat acquises à l'OPC
€ 129 129,00

3.7 Frais de gestion

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen : 1,49
- Commission de sur-performance (frais variables) : 20 612,42 €
- Rétrocessions reçues au titre des OPC détenus Néant

3.8 Engagements reçus et donnés

- Engagements reçus Néant
- Engagements donnés Néant

3.9 Autres informations

➤ Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

- Titres acquis à réméré : Néant

- Titres pris en pension livrée : Néant

➤ Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie: Néant

➤ Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan : Néant

➤ Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine : Néant

➤ Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe et OPC gérés par le prestataire ou les entités du groupe Lazard : voir inventaire du portefeuille.

3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire

Total acomptes

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
Date	Montant total	Montant unitaire

Total acomptes

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	EXERCICE	EXERCICE
	au 30/06/16	au 30/06/15
	€uros	€uros

SOMMES RESTANT A AFFECTER

▪ Report à nouveau	0,00	0,00
▪ Résultat	668 584,83	1 324 123,34
TOTAL	668 584,83	1 324 123,34

AFFECTATION

▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
▪ Capitalisation	668 584,83	1 324 123,34
TOTAL	668 584,83	1 324 123,34

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	EXERCICE	EXERCICE
	au 30/06/16	au 30/06/15
	€uros	€uros

SOMMES RESTANT A AFFECTER

▪ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 975 162,14	6 077 593,72
▪ Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
TOTAL	5 975 162,14	6 077 593,72

AFFECTATION

▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
▪ Capitalisation	5 975 162,14	6 077 593,72
TOTAL	5 975 162,14	6 077 593,72

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC depuis les cinq derniers exercices

	EXERCICE 2012 du 31/05/11 au 29/06/12	EXERCICE 2013 du 29/06/12 au 28/06/13	EXERCICE 2014 au 30/06/14	EXERCICE 2015 au 30/06/15	EXERCICE 2016 au 30/06/16
SOLDE DES SOUSCRIPTIONS ET DES RACHATS AU COURS DE L' EXERCICE					
en Euro	57 281 026,28	4 822 630,92	33 079 537,13	-6 190 065,58	8 680 923,57
. Montants souscrits	66 697 581,65	11 651 668,09	53 266 061,65	19 493 337,47	26 077 911,24
. Montants rachetés	9 416 555,37	6 829 037,17	20 186 524,52	25 683 403,05	17 396 987,67
en nombre de parts	585 094	53 190,720	259 188,220	-49 832,310	59 627,95
. Parts émises	693 902	123 660,080	427 910,640	147 515,690	182 146,37
. Parts rachetées	108 807	70 469,36	168 722,420	197 348,000	122 518,42
ACTIF NET (en €)	51 806 243,57	63 465 036,37	115 146 016,93	118 640 534,86	129 134 326,19
Capital émis					
Nombre de parts	585 094	638 285,09	897 473,310	847 641,000	907 268,950
Valeur liquidative en €	88,54	99,43	128,30	139,96	142,33
Résultat hors compte de régularisation en €	719 960,10	178 111,48	-2 600 585,22	1 342 021,53	750 272,47
Résultat distribuable en €	662 870,48	135 729,10	-4 105 040,48	1 324 123,34	668 584,83
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	0	0,00	0,00	0,00	0,00
FCP de Capitalisation					
Capitalisation unitaire sur résultat en € :	1,13	0,21	-4,57	1,56	0,73
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en € :	0,00	0,00	6,66	7,17	6,59

**COMPOSITION DE L'ACTIF DE OBJ INVESTISSEMENT MICROCAPS FCP
AU JEUDI 30 JUIN 2016**

Libelle	Isin	Cours	COUPON	Dev	Cours Dev	QTE	Evaluation €	%
TOTAL							128 246 635,28	99,31
ACTIONS							128 246 635,28	99,31
EUROPE							66 542 995,22	51,53
AFFECTO OYJ	FI0009013312	2,7000		EUR		316 500,00	854 550,00	0,66
ANIMALCARE GROUP P.L.C.	GB0032350695	2,3850		GBP	0,8265	1 160 000,00	3 347 368,42	2,59
ANTEVENIO S.A.	ES0109429037	5,0100		EUR		190 000,00	951 900,00	0,74
AS CREATION TAPETEN AG (NOMI.)	DE000A1TNNN5	28,7050		EUR		60 000,00	1 722 300,00	1,33
ATOSS SOFTWARE AG.	DE0005104400	57,1000		EUR		47 500,00	2 712 250,00	2,10
B&C SPEAKERS	IT0001268561	6,7700		EUR		355 000,00	2 403 350,00	1,86
BASTEI LUEBBE AG	DE000A1X3YY0	7,2000		EUR		368 269,00	2 651 536,80	2,05
BGLOBAL P.L.C.	GB00B1VLV059	0,0000		GBP	0,8265	5 618 000,00	0,00	0,00
BIOVENTIX P.L.C.	GB00B4QVDF07	9,6250		GBP	0,8265	222 500,00	2 591 122,20	2,01
BJORN BORG AB	SE0008242002	32,6000		SEK	9,4242	679 614,00	2 350 906,86	1,82
CAD IT S.P.A.	IT0001489720	3,7340		EUR		410 000,00	1 530 940,00	1,19
CEMBRE S.P.A.	IT0001128047	13,7100		EUR		345 000,00	4 729 950,00	3,66
DORO AB.	SE0000215493	61,2500		SEK	9,4242	840 000,00	5 459 349,33	4,23
DR HOENLE A.G.	DE0005157101	22,6450		EUR		147 000,00	3 328 815,00	2,58
EUROMICRON COM.& CONT.TECH.(N)	DE000A1K0300	8,9110		EUR		225 000,00	2 004 975,00	1,55
EXEL COMPOSITES OYJ	FI0009007306	4,9000		EUR		210 000,00	1 029 000,00	0,80
FLOWTECH FLUIDPOWER PLC	GB00BM4NRR742	1,0000		GBP	0,8265	1 370 000,00	1 657 592,26	1,28
GEFRAN S.P.A.	IT0003203947	1,5200		EUR		278 000,00	422 560,00	0,33
HOLLAND COLOURS N.V.	NL0000440311	47,5000		EUR		60 000,00	2 850 000,00	2,21
ICT GROUP N.V.	NL0000359537	9,2810		EUR		300 000,00	2 784 300,00	2,16
JENSEN-GROUP NV	BE0003858751	26,2350		EUR		170 000,00	4 459 950,00	3,45
JOHNSON SERVICE GROUP P.L.C.	GB0004762810	0,8900		GBP	0,8265	1 377 224,00	1 483 036,13	1,15
M AND C SAATCHI P.L.C.	GB00B01F7T14	2,8400		GBP	0,8265	680 000,00	2 336 600,12	1,81
MARIMEKKO OY	FI0009007660	7,1300		EUR		196 000,00	1 397 480,00	1,08
MISSION MARKETING GROUP PLC	GB00B11FD453	0,3550		GBP	0,8265	5 000 000,00	2 147 610,41	1,66
MOURY CONSTRUCT	BE0003602134	130,0000		EUR		11 500,00	1 495 000,00	1,16
NORTHBRIDGE INDUSTRIAL SERVICE	GB00B0SPFW38	0,8900		GBP	0,8265	1 001 796,00	1 078 763,99	0,84
NOVABASE SGPS S.A.	PTNBA0AM0006	1,9800		EUR		610 000,00	1 207 800,00	0,94
PIQUADRO S.P.A.	IT0004240443	1,0640		EUR		890 000,00	946 960,00	0,73
PVA TEPLA AG.	DE0007461006	2,5500		EUR		523 654,00	1 335 317,70	1,03
SMT SCHARF A.G.	DE0005751986	10,5500		EUR		106 500,00	1 123 575,00	0,87
TESMEC S.P.A.	IT0004585243	0,4818		EUR		4 050 000,00	1 951 290,00	1,51
UMS UTD MEDICAL SYSTEMS INTL	DE0005493654	1,4690		EUR		134 000,00	196 846,00	0,15
FRANCE							55 668 582,34	43,11
AUBAY	FR0000063737	20,5000		EUR		255 000,00	5 227 500,00	4,05
AUSY	FR0000072621	54,8300		EUR		121 949,00	6 686 463,67	5,18
CATERING INTL ET SERVICES	FR0000064446	13,3700		EUR		140 000,00	1 871 800,00	1,45
CLASQUIN S.A.	FR0004152882	28,9300		EUR		78 800,00	2 279 684,00	1,77
DOM SECURITY SA	FR0000052839	36,6100		EUR		35 250,00	1 290 502,50	1,00
ECA (SOCIETE)	FR0010099515	15,9500		EUR		155 000,00	2 472 250,00	1,91
FONTAINE PAJOT	FR0010485268	39,2500		EUR		88 957,00	3 491 562,25	2,70
GAUSSIN	FR0010342329	0,9600		EUR		1 503 890,00	1 443 734,40	1,12
GAUSSIN ECH.29.11.2020	FR0011462803	0,4800		EUR		305 955,00	146 858,40	0,11
GAUSSIN ECH.31.12.2018	FR0013186061	0,0700		EUR		1 503 890,00	105 272,30	0,08
HERIGE SA	FR0000066540	21,2400		EUR		10 563,00	224 358,12	0,17
HEURTEY PETROCHEM	FR0010343186	15,0000		EUR		172 000,00	2 580 000,00	2,00
INSTALLUX SA	FR0000060451	320,0000		EUR		1 316,00	421 120,00	0,33
LAFUMA	FR0000035263	19,1000		EUR		44 000,00	840 400,00	0,65
MEDICREA INTERNATIONAL	FR0004178572	4,8000		EUR		430 000,00	2 064 000,00	1,60
MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	FR0010353888	29,8500		EUR		105 114,00	3 137 652,90	2,43
MICROPOLE	FR0000077570	0,6600		EUR		957 770,00	632 128,20	0,49
OCTO TECHNOLOGY	FR0004157428	15,0400		EUR		188 000,00	2 827 520,00	2,19
OCTO TECHNOLOGY ECH.15.06.2020	FR0011270503	1,8000		EUR		118 500,00	213 300,00	0,17
ORAPI	FR0000075392	7,5900		EUR		198 000,00	1 502 820,00	1,16
PISCINES DES JOYAUX S.A.	FR0000061608	7,9500		EUR		191 386,00	1 521 518,70	1,18
PRECIA	FR0000060832	138,0100		EUR		29 000,00	4 002 290,00	3,10
SOLUCOM SA	FR0004036036	68,0000		EUR		55 000,00	3 740 000,00	2,90
THERMOCOMPACT	FR0004037182	35,5900		EUR		79 500,00	2 829 405,00	2,19
VOYAGEURS DU MONDE	FR0004045847	49,2600		EUR		83 565,00	4 116 411,90	3,19
U.S.A. / CANADA							6 035 087,72	4,67
QUARTO GROUP INC.	US74772E1001	2,2850		GBP	0,83	800 000,00	2 211 736,24	1,71
SOMERO ENTERPRISES INC. REGS	USU834501038	1,5800		GBP	0,83	2 000 000,00	3 823 351,48	2,96
Titres donnés en pension							0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension							0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension							0,00	0,00
Instruments financiers à terme							0,00	0,00
Swaps							0,00	0,00
Créances							86 520,05	0,07
Autres							86 520,05	0,07
Dettes							-41 843,47	-0,03
Autres							-41 843,47	-0,03
Comptes financiers							843 014,33	0,65
Liquidités							843 014,33	0,65
TOTAL DE L' ACTIF NET							129 134 326,19	100,00

(*) Instruments financiers émis ou gérés par une entité du Groupe Lazard
Estimation faite en fonction des cours de bourse disponible le 30-06-2016

Nombre de parts au 30-06-2016 907 268,95
Valeur liquidative au 30-06-2016 142,33
Actif Net au 30-06-2016 129 134 326,19

**CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
MAZARS**

**CERTIFICATION DU DEPOSITAIRE
LAZARD FRERES BANQUE**